

## ADÉ

### Séance du 20 novembre 2025

**Membres en exercice :**

**13**

Date de la convocation : 14/11/2025

Le vingt novembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

**Présents : 12**

**Présents :** Jean-Marc BOYA, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Xavier DUPUIS, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.

**Pour : 12**

**Représentés :**

**Contre : 0**

**Excusés :** Sabine DAMBAX-RODRIGUES.

**Absents :**

**Abstentions : 0**

**Secrétaire de séance :** Mathilde BOURDIEU.

### Objet : Subventions 2025 aux associations - DE\_035\_2025

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal du courrier de l'école des métiers des Hautes-Pyrénées sollicitant notre commune pour participer aux frais de fonctionnement de leur école. Il propose une participation de 100€ par apprenti afin de maintenir leur équilibre financier. Pour l'année 2025 trois apprentis sont domiciliés à Adé.

De plus Madame Maryline CARASSUS, maire-adjoint, a reçu le dossier de l'association communale l'Union Sportive Adéenne Pétanque qui sollicite une subvention de 300€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'allouer une subvention de 300€ à l'école des métiers des Hautes-Pyrénées et une subvention de 300€ à l'Union Sportive Adéenne Pétanque, pour l'année 2025.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.*

Le président de séance,

Jean-Marc BOYA



Le secrétaire de séance,

Mathilde BOURDIEU

